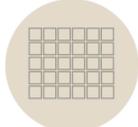


Nous allons décrypter les « statuts » d'espèces mais qu'est-ce que c'est ?

Le statut d'une espèce permet de comprendre la santé et viabilité d'une population d'organismes dans leur environnement.



sa biologie



sa population



son habitat



ses menaces



ses pressions

1 Les espèces menacées en Bourgogne-Franche-Comté



En région Bourgogne-Franche-Comté on compte actuellement 1 978 espèces menacées. C'est au moins 10% des 20 226 espèces recensées en BFC qui sont **menacées**.

1 968 ESPÈCES MENACÉES (CHIFFRES PAR STATUTS)



Comment une espèce est reconnue « menacée » ?

Le terme d'espèce menacée ou d'espèce qui est en voie d'extinction/disparition, est une appellation générique qui s'utilise pour les espèces susceptibles de disparaître dans un avenir proche.

Les espèces (animales, végétales ou autre) sont classées selon leur degré de vulnérabilité à plus ou moins long terme.

Plus spécifiquement, une espèce menacée est reconnue par un statut de conservation utilisé par la Liste rouge de l'UICN pour regrouper ces trois catégories en danger critique **CR**, en danger **EN** et vulnérable **VU** (voir à droite).

PRINCIPAUX STATUTS DE LA LISTE ROUGE (IUCN)

D'autres statuts sont complémentaires

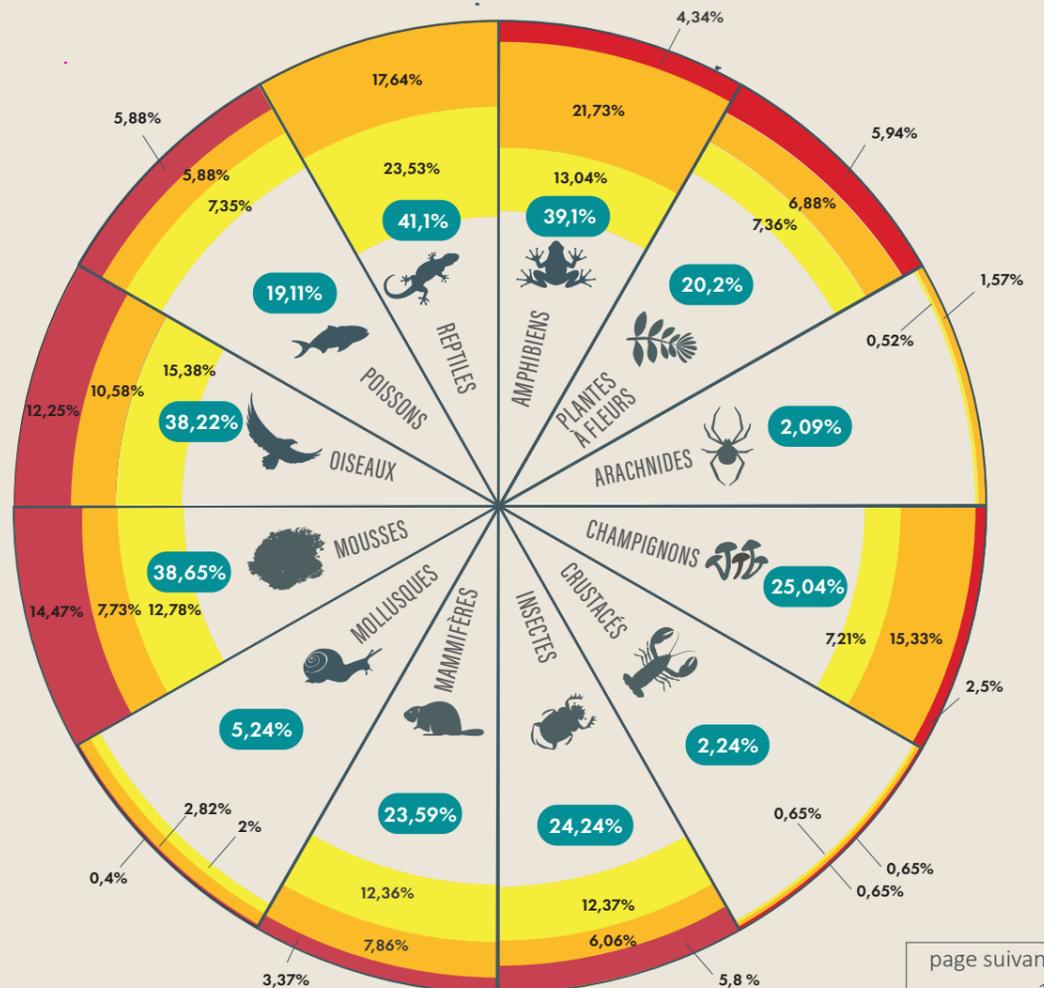


Le statut d'une espèce menacée est calculé selon son statut de conservation le plus défavorable des différentes Listes Rouges. Une espèce menacée en BFC = étude des 3 listes rouges de Bourgogne et de Franche-Comté et du niveau national.

2 Les espèces évaluées en Bourgogne-Franche-Comté

% ESPÈCES MENACÉES PAR RAPPORT AUX ESPÈCES ÉVALUÉES

CR EN DANGER CRITIQUE
EN EN DANGER
VU VULNÉRABLE



L'évaluation du statut de conservation est un outil crucial pour orienter les efforts de conservation, allouer des ressources et mettre en œuvre des stratégies visant à prévenir l'extinction des espèces menacées. Elle repose sur une analyse rigoureuse des données scientifiques disponibles sur la biologie, l'écologie et les menaces pesant sur chaque espèce.

Certains groupes taxonomiques sont plus menacés que d'autres : les oiseaux nicheurs, les amphibiens et les mousses sont les taxons présentant le plus fort taux de menace avec des proportions d'espèces menacées autour de 37 %.



Certains taxons, comme les oiseaux, disposent d'un niveau de précision des connaissances sur l'état des populations plus important que pour d'autres, comme les insectes par exemple. Cela peut influencer sur la catégorisation de certaines espèces, qui peuvent être considérées comme menacées à la faveur de suivis plus précis. Les comparaisons brutes des proportions d'espèces menacées entre les taxons doivent donc être prises avec précaution.

SYNTHESE DE L'INDICATEUR STATUTS DES ESPÈCES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

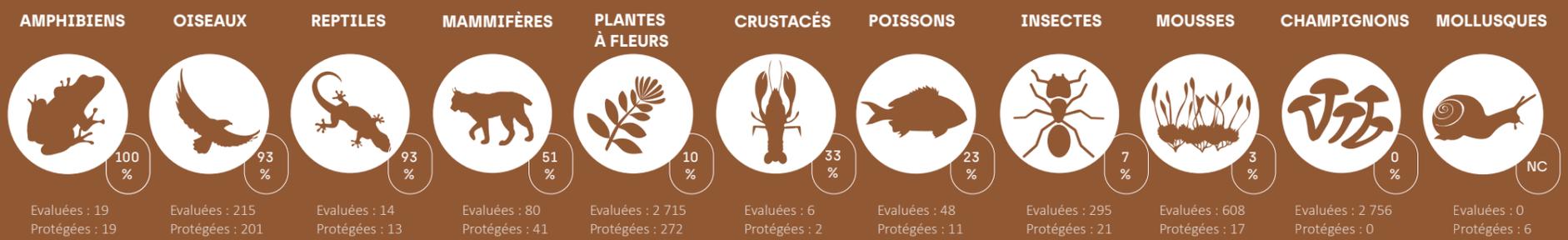
3 Les espèces protégées en Bourgogne-Franche-Comté



877 espèces sont protégées en BFC

Une espèce protégée bénéficie d'un statut légal de protection spéciale en raison de sa rareté, de son importance écologique, ou des menaces qui pèsent sur sa survie. Ce statut peut être accordé au niveau national, régional, ou international, et implique généralement des mesures de conservation et des restrictions légales pour prévenir sa disparition.

PROPORTION DES ESPÈCES PROTÉGÉES PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ESPÈCES ÉVALUÉES EN BFC



Comment protéger une espèce ?



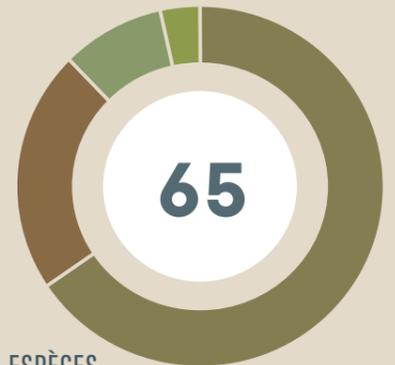
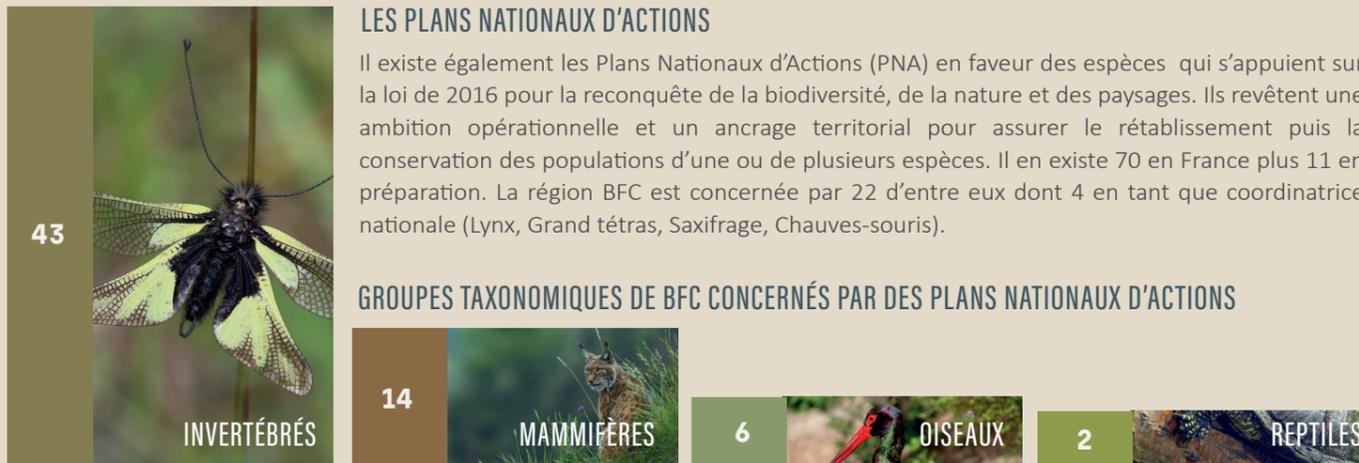
Depuis plus d'un siècle, la protection des espèces repose sur une diversité d'outils établie par la Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Les textes précisent si la protection porte sur les spécimens et/ou leurs habitats. La définition de listes d'espèces protégées est un principe désormais partagé par les États à l'échelle internationale et au sein de l'Union européenne ; le principe est issu des traités internationaux (notamment les Conventions Internationales CITES, de Berne, de Bonn, Ramsar, ou sur la diversité biologique), eux-mêmes relayés par les deux directives européennes Oiseaux et Habitats Faune Flore.

LES PLANS NATIONAUX D' ACTIONS

Il existe également les Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur des espèces qui s'appuient sur la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ils revêtent une ambition opérationnelle et un ancrage territorial pour assurer le rétablissement puis la conservation des populations d'une ou de plusieurs espèces. Il en existe 70 en France plus 11 en préparation. La région BFC est concernée par 22 d'entre eux dont 4 en tant que coordinatrice nationale (Lynx, Grand tétras, Saxifrage, Chauves-souris).

GROUPES TAXONOMIQUES DE BFC CONCERNÉS PAR DES PLANS NATIONAUX D' ACTIONS



65 ESPÈCES CONCERNÉES PAR UN PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

4 Les espèces introduites Bourgogne-Franche-Comté



809 espèces sont introduites dont **75** espèces sont envahissantes (EEE)

Une espèce introduite est formée d'individus déplacés volontairement ou accidentellement en dehors de son aire de répartition naturelle. Lorsque ces derniers prolifèrent et altèrent le fonctionnement d'un écosystème, l'espèce devient envahissante. Si pertes économiques ou risques sanitaires en découlent, elle devient préoccupante. Pour limiter les dégâts potentiels, il faut prévenir l'arrivée et la colonisation de nouvelles espèces grâce à une action de surveillance.



Retrouvez toutes les informations sur la page
INDICATEURS : STATUTS DES ESPÈCES EN RÉGION



J'ACCÈDE À LA PAGE (LIEN CLIQUABLE)



LE TABLEAU EXCEL DES STATUTS EN BFC



SYNTHÈSE DE L'INDICATEUR STATUTS DES ESPÈCES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SOURCES

Une dynamique partenariale

Les observations mises à disposition par nos partenaires, contribuent au Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) représentée par Sigogne l'Observatoire en Bourgogne-Franche-Comté. Les observations de nos contributeurs s'inscrivent dans des programmes de recherche, d'inventaires ou de suivis naturalistes dans les problématiques de gestion des espaces naturels ou parfois dans des initiatives individuelles. Ce réseau de contributeurs permettent à Sigogne l'Observatoire Régional de la Biodiversité de pouvoir analyser, partager et diffuser ces données aux acteurs du territoire sous forme d'indicateurs.



Les chefs de file



Données de Bourgogne-Franche-Comté



Agir pour
la biodiversité



Observatoire
de la
faune
de Bourgogne



ASSOCIER ET UNIR LES EFFORTS DES ACTEURS ET DES CITOYENS SEMBLE INCONTOURNABLE, TOUT COMME PERMETTRE À CHACUN D'ACCÉDER À DES INFORMATIONS SYNTHÉTIQUES POUR CHAQUE RÉGION.



Préserver la biodiversité demande d'avoir une bonne connaissance de son état et de ses évolutions.



Grâce à eux, la connaissance régionale sur les espèces n'a jamais été aussi dynamique, organisée et partagée en Bourgogne-Franche-Comté !